

Aux abords du lycée. Une subvention pour deux caméras

L'ÉCLAIREUR BRAYON ET LA DÉPÊCHE DU PAYS DE BRAY

268 mots

mercredi 2 janvier 2019

-



Les caméras permettront d'avoir un « œil » sur le parking de l'établissement scolaire à Neufchâtel-en-Bray. (Photo d'illustration)

Deux caméras vont être positionnées près du lycée Georges Brassens à Neufchâtel-en-Bray. Une ville assurément placée sous haute surveillance si on ajoute les 17 caméras en place à l'école maternelle depuis quatre ans et une dizaine d'autres est prévue en ville au printemps 2019.

La Ville a sollicité le Département et la Région afin qu'ils acceptent la présence de caméras sur les parkings du lycée, tout en demandant une participation financière.

Cinq ans d'attente

Cela faisait cinq ans que le maire de Neufchâtel-en-Bray avait lancé l'idée d'installer des caméras de vidéosurveillance en ville. Mais les élus voulaient bénéficier d'un maximum de subventions avant de se lancer dans un projet estimé à plus de 175 000 €.

Cet été, la Ville annonçait qu'elles allaient être subventionnées à près de 50 %. La dotation de l'Etat (DETR) dégagera 43 000 € et le fonds interministériel de la prévention de la délinquance (FIPD) qui aide au développement de la vidéo dans les communes a accordé 38 000 €.

En décembre, il ajoutait avoir obtenu le feu vert de la Région pour une subvention de 8 569,68€ pour l'installation de deux caméras aux abords du lycée. Elles permettront d'avoir un « œil » sur le parking de l'établissement scolaire. Le maire a aussi fait savoir que le PC des caméras serait installé dans « une pièce secrète et sécurisée à la mairie ». Seuls les gendarmes et la police municipale pourront avoir accès aux images.

C.L